

Modalités du programme – Concours Lactalis

Période du concours : du 15 septembre au 9 novembre 2026

Bienvenue au **Concours Lactalis** (le « Concours »). Les présentes modalités et conditions (les « Modalités ») régissent votre participation au Concours. En participant au Concours, vous acceptez de respecter les présentes Modalités. Veuillez les lire attentivement.

†AUCUN ACHAT REQUIS.

1. Admissibilité

- Le Concours est ouvert aux **résidents légaux du Québec âgés de 14 ans et plus**.
- Les participants mineurs doivent obtenir le **consentement d'un parent ou d'un gardien**.
- Couche-Tard se réserve le droit de vérifier l'admissibilité d'un participant et peut demander tout renseignement ou document raisonnablement nécessaire afin de confirmer son identité, son âge, son lieu de résidence ou son admissibilité.
- Toute autre condition ou restriction d'admissibilité applicable est précisée dans le **Règlement complet du Concours**.

2. Comment participer

Avec achat

- Rendez-vous dans un **magasin Couche-Tard participant**.
- Achetez un **produit Lactalis participant**, sous réserve de la disponibilité des produits et jusqu'à épuisement des stocks.
- Lorsque l'option de participation s'affiche sur **l'écran à côté de la caisse**, entrez votre **numéro de téléphone** afin de participer au Concours.
- **Une (1) transaction admissible = une (1) participation électronique.**
- Un maximum d'**une (1) participation électronique par transaction admissible** est permis.

Sans achat

- **Aucun achat n'est requis pour participer au Concours.**
- Pour participer sans achat, remplissez le formulaire de participation disponible sur la page du Concours en fournissant :
 - votre numéro de téléphone;
 - votre adresse courriel;
 - votre code postal.
- Toute participation sans achat doit respecter les conditions prévues au **Règlement complet du Concours.**

3. Produits participants

Les produits Lactalis participants sont :

- **Lait Lactantia PurFiltre 4 L**
- **Lait Lactantia PurFiltre 2 % 2 L**
- **Lait Lactantia UltraPur 0 % – 20 g de protéines – 1,5 L**
- **Lait au chocolat Lactantia 473 mL**
- **Lait frappé à teneur élevée en protéines au chocolat BFIT 460 mL**

Les produits participants sont offerts **sous réserve de leur disponibilité et jusqu'à épuisement des stocks** dans les magasins Couche-Tard participants.

4. Prix

- **Vingt-cinq (25) prix** sont à gagner.
- Chaque prix consiste en **une (1) carte-cadeau d'un an de produits laitiers Lactalis d'une valeur de 1 000\$ CA.**
- **La valeur totale des prix est de 25 000\$ CA.**
- Un maximum d'**un (1) grand prix par personne et par foyer** peut être remporté pendant la durée du Concours.
- Des conditions et restrictions peuvent s'appliquer à l'utilisation des cartes-cadeaux, conformément au **Règlement complet du Concours.**

5. Sélection et communication avec les gagnants potentiels

- Les **chances de gagner dépendent du nombre total de participations admissibles reçues.**
- La sélection d'un participant à titre de gagnant potentiel ne garantit pas automatiquement l'attribution d'un prix.
- Couche-Tard ou son représentant désigné peut **communiquer avec un gagnant potentiel au moyen des coordonnées fournies dans le cadre du Concours, notamment son numéro de téléphone ou son adresse courriel**, afin de l'informer de sa sélection et de lui transmettre les prochaines étapes nécessaires à la réclamation de son prix.
- Chaque gagnant potentiel doit satisfaire à toutes les conditions d'admissibilité et répondre correctement à une **question d'habileté mathématique** avant de pouvoir être déclaré gagnant.
- Toute autre condition relative à la sélection des gagnants ou à l'attribution des prix est précisée dans le **Règlement complet du Concours.**

6. Vérification des participations

- Couche-Tard se réserve le droit de vérifier, à tout moment, la validité des participations reçues ainsi que le respect des présentes Modalités.
- Une participation peut être déclarée invalide si elle est incomplète, irrégulière, obtenue de façon non autorisée ou si elle ne respecte pas les présentes Modalités ou le Règlement complet du Concours.
- En cas de divergence ou de doute concernant une participation, Couche-Tard peut effectuer les vérifications raisonnablement nécessaires avant de confirmer son admissibilité.
- Une erreur technique, humaine, de programmation ou d'affichage ne donne pas automatiquement droit à une participation supplémentaire ou à un prix.

7. Fraude et abus

- Couche-Tard se réserve le droit, **dans la mesure permise par le Règlement complet du Concours et les lois applicables**, de refuser, d'annuler ou de supprimer toute participation lorsqu'elle a des motifs raisonnables de croire qu'un participant a tenté de frauder, de contourner les règles du Concours ou d'obtenir des participations de façon non autorisée.

- Toute participation obtenue au moyen d'une **fraude, d'une manipulation, d'un robot, d'un script, d'un système automatisé, de comptes multiples ou de toute autre méthode visant à contourner les limites de participation ou le fonctionnement normal du Concours** peut être déclarée invalide et supprimée.
- Couche-Tard se réserve le droit de **supprimer une partie ou la totalité des participations associées à un participant** en cas d'activité frauduleuse ou abusive, sous réserve du Règlement complet du Concours et des lois applicables.

8. Modifications, problèmes techniques et durée du Concours

- Le Concours débute le **15 septembre 2026 à 00 h 00 min 01 s** et prend fin le **9 novembre 2026 à 23 h 59 min 59 s**.
- Toute modification, suspension ou annulation du Concours est assujettie aux conditions prévues au **Règlement complet du Concours et aux lois applicables**.
- Dans la mesure permise par la loi, Couche-Tard ne peut être tenue responsable des participations perdues, retardées, mal acheminées ou non enregistrées en raison d'un problème technique, d'une panne de réseau, d'un problème lié à l'écran à côté de la caisse, au formulaire de participation ou à tout autre système utilisé dans le cadre du Concours.

9. Confidentialité et utilisation des renseignements

- Les renseignements personnels recueillis dans le cadre du Concours seront traités conformément aux dispositions applicables en matière de protection des renseignements personnels.
- Les renseignements fournis dans le cadre d'une participation peuvent être utilisés aux fins de **l'administration du Concours, de la vérification de l'admissibilité et de l'attribution des prix**.
- Les coordonnées fournies dans le cadre du Concours peuvent être utilisées afin de **communiquer avec un gagnant potentiel relativement au Concours et à la réclamation de son prix**.
- Les modalités précises concernant la collecte, l'utilisation et la conservation des renseignements personnels sont décrites dans le **Règlement complet du Concours et la politique de confidentialité applicable**.

10. Nous joindre et dispositions générales

- Pour toute question ou assistance concernant le Concours, veuillez communiquer avec le **service à la clientèle de Couche-Tard** via l'Application ou le site Web officiel.
- Les présentes Modalités doivent être lues conjointement avec le **Règlement complet du Concours**.
- En cas de divergence entre les présentes Modalités et le Règlement complet du Concours, les dispositions du **Règlement complet du Concours prévalent**.
- Le fait pour Couche-Tard de ne pas exercer immédiatement un droit prévu aux présentes Modalités ne constitue pas une renonciation à ce droit.
- Si une disposition des présentes Modalités est déclarée invalide ou inapplicable, les autres dispositions demeurent en vigueur dans la mesure permise par la loi.
- Couche-Tard se réserve le droit d'interpréter et d'appliquer les présentes Modalités conformément au **Règlement complet du Concours et aux lois applicables**.

Des conditions et restrictions s'appliquent.

†AUCUN ACHAT REQUIS.